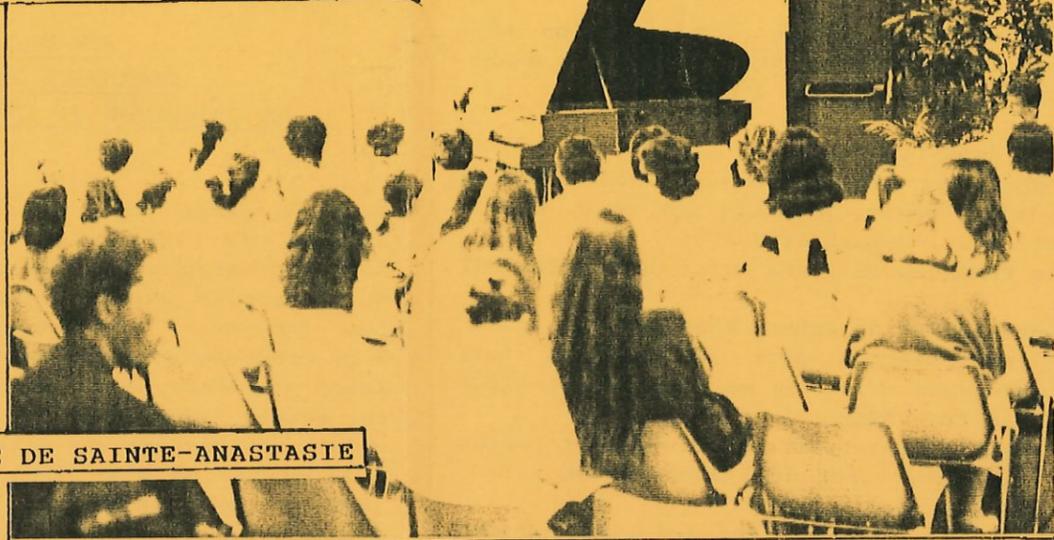


De très nombreux parents, amis et sympathisants sont venus, le mardi 22 juin, applaudir et encourager les élèves de la classe de piano, dirigée par Pierre LAURENT, en présence du Maire qui a chaleureusement félicité petits et grands.



ECOLE DE MUSIQUE DE SAINTE-ANASTASIE

#### NAISSANCE

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance d'un nouveau et solide SAINT-ANASTASIEN, fils d'Eric CODONEL et de Véronique PREAUX.

Félicitations aux heureux parents et tous nos vœux à Renaud, né le 25 juin.

#### PREVISION DE SPECTACLE

Vendredi 27 août à la salle polyvalente, concert lyrique organisé avec l'aide du PAYS BRIGNOLAIS.

### CHRONIQUE PROVENCALE

#### LOU SECRET DEIS ANGUIELOS

Quouro eri pichoun m'arribavo mai d'un coop d'anar a la pesco eis anguielos dins lou Grand Valat ; sabas, aqueou riou que passo ou ped de La Daciero, toucant la Cooperativo "La Cadiereno". En aqueou temps ero un poulit endrech, qu'aro es estat coumpletament prefoudat per leissar passar l'ooutorouto de Marsillo a Touloun.

Oou l'ero uno pesco tras que simplu. Anavi ame un coumpan en ribo doou riou, fasiame un fais de gavèou estacat per uno ficelo, e zou, lou mandaviam dins l'aigo. Sufisié lendeman de matin de sourtir lou fais sus la ribo e s'aviam agut de chanço n'en sourtièn d'anguielos.

Coumo la maire avié pour d'aquelei peis que sembloun de serps n'en manjavi pas, maougrat qu'es un manjar requist.

Mi pensi que, dins Issolo, avès degut faire parier, e bessai que leis anguielos si li troubon encaro, maougrat la poulucien de l'aigo.

Mai, mi pensavi pas que la vido d'aqueou peis es tout pleno d'un secret remirable.

L'a ren de mai curious que la vido deis anguielos. Semble pas poussible coumo la naturo a fach de caouvis estouantos en impouosant ei bestiars un biais de vido ben particulier en chasco espeço.

Si saoup que l'aoucelillo, per eisemple, fa l'anar-venir per passar de sasouns en de climats diferents. Mai per leis anguielos es aoutro caouvo.

L'ouou deis anguielos es poundut toujour ouu meme endrech de l'Oucean Atlantique, entre la pouncho pounento de la mar dei Sargassos, leis isclos de Bermudos e doou Cap Verd, ouu nombre de cinc miliens per femelo.

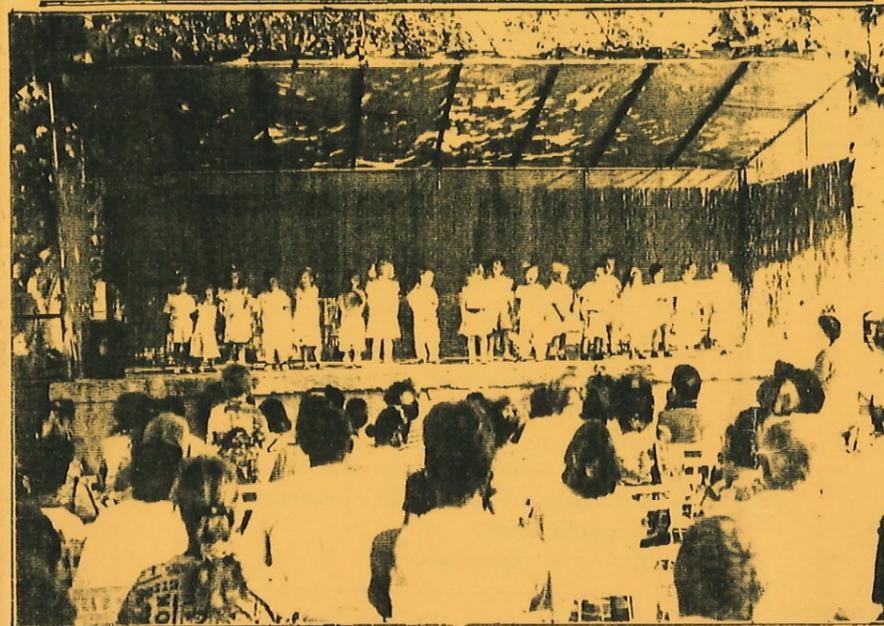
D'aquel uou souarto uno babo transparent, qu'uno pichouno gouto d'oli qu'a dins elo, fa plus leougiero que l'aigo, que li permete ansin de mountar a la susfaci. D'en primier ce que si vist, dins aqueste animaou minuscule, soun leis ueils e lou canaou digestiun.

La babo groussis en si nourissent d'acougos microuscoupicos. N'a tament que si countoun per miliassos que lei courrents entreinoun leis unos devers l'Americo, leis aoutrei, ame lou grand flume marin que li dien "Gulf Stream", devers l'Euouropo. Lou viage duro tres ans de temps. En camin, n'en mouaroun de beou ; pasmens n'en soubro enca mai que mai.

Ben qu'agoun creissut fins qu'a sieissantou-quinze milimetres de loungour, an pas perdut sa transparenci. Es alor que subissoun un mudament que li fa chanjar sa formo applatido que deven arroundido.

(de seguir)

# Sainte-Anastasie



UN SUCCES TOUJOURS MERITE : LA FETE DES ECOLES



## BULLETIN MUNICIPAL

JUILLET 1993 N°48

### LE MOT DU MAIRE

Notre Fête Patronale pourrait très naturellement être consacrée à notre Sainte tutélaire Anastasie, dont les inestimables mérites, selon l'incontournable calendrier canonique, sont célébrés... le dixième jour du mois de mars !

Mais, par une obscure disgrâce, cette sainte femme fut évincée, puis remplacée par notre actuel et tout aussi excellent Saint-Just, que l'on honore lui... le 14 octobre !!

Tout cela pour vous "confirmer" que cette année encore, notre fête paroissiale de la "Saint Just" se situera bien en juillet, le premier dimanche suivant le 14 -sans que nous puissions y déceler la moindre provocation iconoclaste inspirée d'un autre Saint-Just, lui aussi archange, mais prénommé "Louis Antoine" -Voyons plutôt dans ce petit décalage une simple mais irrésistible attirance estivale-.

Usons donc largement, si vous le voulez -avec le sourire- de cette profusion de protecteurs célestes et républicains, pour implorer la réussite de nos modestes festivités locales, toujours marquées de notre traditionnelle hospitalité envers tous ceux qui apprécient et respectent notre village.

Aussi cette année encore, je voudrais vous souhaiter -y compris à vous, bien sûr, amis d'un été- la bienvenue, le divertissement et le repos que peuvent vous offrir tout aussi généreusement SAINTE-ANASTASIE... que SAINT-JUST...

-soutenus il est vrai, par notre très séculier Comité des Fêtes-

Jean Pierre MORIN

# CONSEIL MUNICIPAL

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 1993

### ETAIENT PRESENTS :

MM. MORIN, CORBIER, BROSSAUD, DEHAYE,  
CUENOT, RAYNAUD, ABELLO, REMY, ISTRIA,  
TOSELLO.

MMES LAURENT, BOCQUET.

### ETAIT ABSENT :

M. LALANDEC.

### EXAMEN ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'ANNEE 1992.

M. Robert DEHAYE, Adjoint aux Finances présente au Conseil Municipal le compte administratif 1992.

L'examen de ce document et du compte de gestion établi par le Trésor Public n'appelant aucune observation particulière, sont soumis au vote des élus.

#### Section de fonctionnement, vue d'ensemble

DEPENSES prévues.....	5 377 336,00
DEPENSES réalisées.....	4 945 441,02
RECETTES prévues.....	5 377 336,00
RECETTES réalisées.....	5 504 265,74
Excédent de clôture.....	558 824,72

#### Section d'investissement, vue d'ensemble

DEPENSES prévues.....	2 819 917,00
DEPENSES réalisées.....	2 064 940,41
RECETTES prévues.....	2 819 917,00
RECETTES réalisées.....	2 698 837,59
Excédent de clôture.....	633 897,18

#### BALANCE GENERALE :

Excédent.....	1 192 721,00
Reste à réaliser.....	822 911,90

Ce budget traduit la poursuite de notre effort de gestion, notamment par une maîtrise accentuée des dépenses de fonctionnement et une part accrue d'autofinancement.

Le compte administratif "in extenso" est affiché en Mairie.

### DEMANDE DE PRET FINANCE PAR LE CREDIT AGRICOLE AUX PARTICIPATIONS FINANCIERES AUX CHARGES D'INTERET PAR LE CONSEIL GENERAL.

Dans le cadre de l'exécution du budget primitif 1993 adopté le 26 mars 1993, le Maire présente au Conseil les projets d'investissements conduits par la Commune.

L'aménagement de la nouvelle Mairie et de l'aire de stationnement des Ferrages étant en effet, classé d'intérêt départemental pourra bénéficier d'un prêt de 250 000F sur 15 ans au taux de 5 %.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et avoir entendu l'exposé du Maire, de M. CUENOT, Premier Adjoint, pour les travaux, de M. DEHAYE, Deuxième Adjoint, pour le financement, autorise M. le Maire à solliciter ce prêt bancaire bonifié par le département.  
Adopté à l'unanimité.

### CIMETIERE

M. CUENOT, Premier Adjoint, expose la situation actuelle des 2 cimetières :

#### 1. Sur l'organisation de sa gestion.

Etablissement de documents indispensables mais inexistantes jusqu'alors : plan de l'ancien cimetière, numérotation des emplacements, création d'un double fichier (concessions d'une part, inhumations d'autre part), archivage des titres de concessions.

#### 2. Sur les besoins futurs.

Compte-tenu de la moyenne annuelle des décès et de la décision du Conseil Municipal de n'octroyer de nouvelles concessions qu'aux habitants de la Commune, il apparaît que la capacité disponible des 2 cimetières est encore suffisante pour 5 à 6 ans.

Il convient, toutefois, pour ne pas créer de rupture d'accueil, d'envisager la nouvelle extension prévue au P.O.S. à partir de 1996/1997.

### EMISSIONS C.B.

De nombreuses protestations "verbales" parviennent régulièrement en Mairie. Elles concernent des troubles de réception d'émissions de télévision et de radio, ainsi que dans certains cas, des communications téléphoniques qui seraient provoqués par des émissions cibistes proches.

Il s'agit là de nuisances assimilables aux troubles anormaux de voisinage définis par la loi.

Il est noté qu'aucun plaignant n'a confirmé à la Mairie sa plainte par un courrier.

Le Maire indique qu'il a tenté à plusieurs reprises quelques conciliations.

# LA VIE ASSOCIATIVE

## CLUB DES CIGALES EXPOSITION DU DIMANCHE 18 JUILLET 1993 SALLE POLYVALENTE DE SAINTE-ANASTASIE

Ouverture à 10 heures : inauguration avec la participation de Monsieur le Maire accompagné d'une délégation d'élus.

### A voir sans faute :

En plus des réalisations de nos artistes du club : émaux, peinture sur soie, photos d'art etc... seront exposés :

- des fresques en terre cuite de M. PREZIOSI ;
  - des toiles de Robert MENDOZE.
- Nous présenterons pour la première fois
- 2 ouvrages d'art en marqueterie réalisés par Jean-Luc FABRE.
  - 2 superbes patchworks gracieusement prêtés par deux adhérentes de l'association nationale de cette spécialité.
  - en exposition-vente des poteries céramiques de l'atelier du Scorpion (LE THORONET).

Seront également exposés les 21 lots de notre grande tombola qui sera tirée au cours de l'aïoli du 20 juillet : participation 5F. Inscriptions chez les commerçants du village : épicerie FABRE, boulangerie DEBONO, papeterie GOUVERNEUR.

### BOUCLES DE L'ISSOLE

A l'occasion de l'épreuve sportive "Les Boucles de l'Issole", la circulation et le stationnement subiront quelques perturbations.

La sécurité des concurrents et des spectateurs rend cette situation incontournable. Les organisateurs vous prient de les en excuser.

Durant cette même épreuve, il est demandé à tous les propriétaires d'animaux et particulièrement de chiens de laisser ceux-ci enfermés ou tenus en laisse.  
MERCI.

# LA VIE AU VILLAGE

### ASSOCIATION VOULOIR

"Les Ateliers Théâtres de SAINTE-ANASTASIE se sont donnés en spectacle" le mardi 6 juillet à la salle polyvalente.

Un style rafraîchissant, des interprètes en symbiose avec la salle, un humour et un véritable talent ont enthousiasmé tous ceux qui -connaisseurs ou non- apprécient la spontanéité, toujours associé à un travail sérieux et passionné de toute une équipe.

Jean-Pierre SAUVET et Guido FIORI ont fait la preuve, une fois encore, dans ce D'ZAPINGE hors des sentiers battus, de leur capacité à nous surprendre, à nous divertir et à nous faire rêver...

### RAPPEL CONCOURS PHOTO LE DIMANCHE 18 JUILLET 1993

Dans le cadre de l'exposition des oeuvres du club des Cigales, un concours est ouvert aux photographes amateurs, non adhérents de la section photo du club.

Les personnes désireuses de participer à ce concours sont invitées à faire parvenir leurs épreuves (noir et blanc ou couleur) en format minimal 13 x 18, ayant comme sujet une rivière ou un village provençal, à la Mairie où l'anonymat leur sera garanti jusqu'au jugement du jury.

Celui-ci sera composé de 3 personnes de la section photo et de 4 personnes indépendantes.

Le vainqueur sera récompensé par un bon de gratuité pour une personne lors d'une sortie du club des Cigales.



PRECISIONS CONCERNANT L'EMPLOI DU FEU

Tous les feux d'incinération sont interdits en tous lieux.

Les feux d'artifice ou de cuisson (par exemple méchoui) peuvent être autorisés sous réserves de demandes déposées en Mairie 8 jours avant la date prévue.

Les feux de cuisson "clos", c'est à dire

les barbecues, sont autorisés sans démarche spéciale sur les terrains attenants aux habitations (article 5 de l'arrêté préfectoral du 7 mars 1989 modifié le 25 octobre 1990).

Cette disposition n'exclue d'aucune manière la responsabilité des propriétaires en cas de sinistre.

TRAVAUX REALISES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL  
DU 15 JUIN AU 15 JUILLET



Parking des Ferrages :

- Construction du mur de soutènement des escaliers, côté rue Notre Dame.
- Construction d'un mur de délimitation d'emprise à l'entrée de la rue de Provence.

La nouvelle faucheuse adaptable sur le tracto-pelle, achetée en remplacement de l'ancienne tondeuse définitivement réformée. La tonte du terrain de foot-ball est ainsi effectuée en 1 heure au lieu d'une journée précédemment !

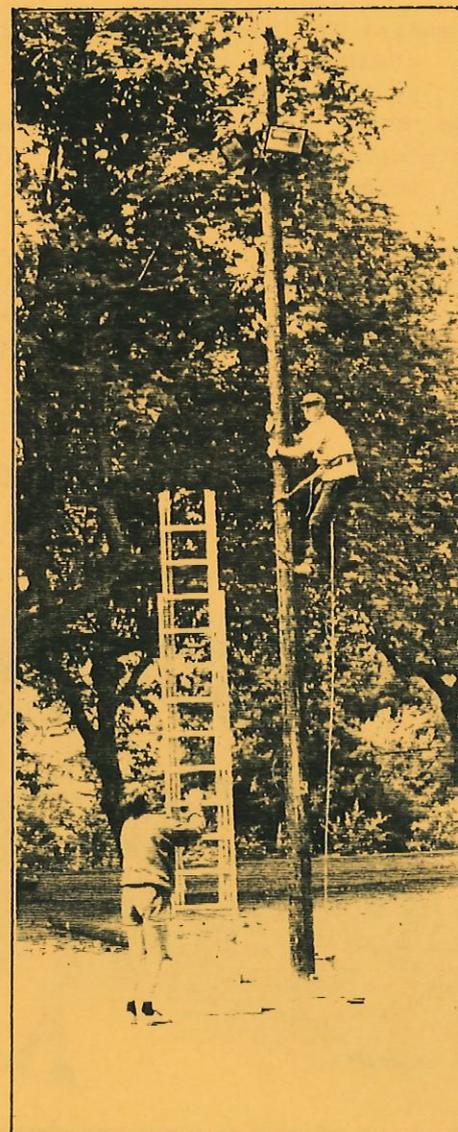


Débroussaillage :

- Passage de l'épareuse sur les chemins.
- Travaux à la débroussailleuse.

Arrosage des plantations d'arbres et du terrain de foot-ball.

Installation d'une cymaise dans la salle polyvalente pour la présentation d'oeuvres diverses à l'occasion d'expositions.



Jusqu'où ne monterait-il pas pour la cause des boulomanes ?

Décapage et restauration des boiseries de la future Mairie qui seront, pour la plupart, réutilisées.

Participation des agents municipaux à l'organisation des festivités.

Travaux E.D.F. : début des travaux d'enfouissement des câbles électriques rue de Provence.

## RISQUES D'INCENDIE

Conseils de sécurité à suivre.

Vous apercevez une fumée suspecte :

- téléphonez au 18.
- restez calme, évitez tout affolement.
- donnez votre nom et votre adresse.
- précisez votre numéro de téléphone.
- ne raccrochez pas avant d'avoir fourni tous ces renseignements.

## Police Municipale.

Pendant les heures ouvrables :

- s'adresser ou téléphoner à la Mairie  
94.72.21.19.

En dehors des heures ouvrables et en cas d'urgence :

- téléphoner au 94.72.24.91.

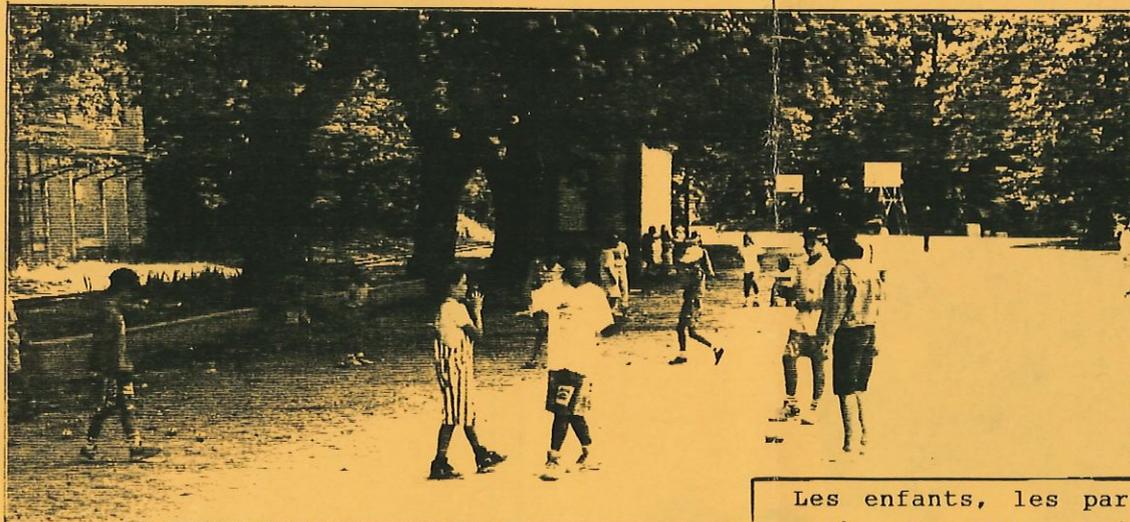
Enfin pour les événements graves (incendie, accident, désordre...) ou en cas de non réponse aux numéros précédents, appelez le 18 (pompiers), le 17 (gendarmerie).

## KERMESSE DES ECOLES



A l'occasion de son départ à la retraite, Monsieur DUPRE de la Générale de Restauration de ROCBARON a tenu à offrir à la Commune de SAINTE-ANASTASIE deux containers chauffants destinés à la conservation de la "chaîne du chaud" des repas scolaires. C'est au cours d'une petite cérémonie amicale que Monsieur DUPRE a remis au Maire ces deux appareils qui, n'en doutons pas seront appréciés par nos enfants et le personnel communal. C'est donc pour nous une raison supplémentaire de remercier Monsieur DUPRE et lui souhaiter une heureuse et très méritée retraite.

Le concours de boules scolaire au programme de la kermesse.



Les enfants, les parents et une assistance nombreuse ont assisté, participé même, à une véritable "Fête" de nos écoles communales.

Après le report d'une journée, pour "causes d'intempéries" les 3 coups étaient donnés par MM. VERGNAUD, CONTI et MARQUER, pour l'école primaire et MMES BLANC et DAVID, pour l'école maternelle.

Sans user inconsidérément de superlatifs, nous avons été véritablement "émervillés" par cette Fête, fruit du travail des enfants, de l'équipe pédagogique aidés efficacement par le personnel communal, dont Mme NORRITO, et de nombreux et dévoués parents.

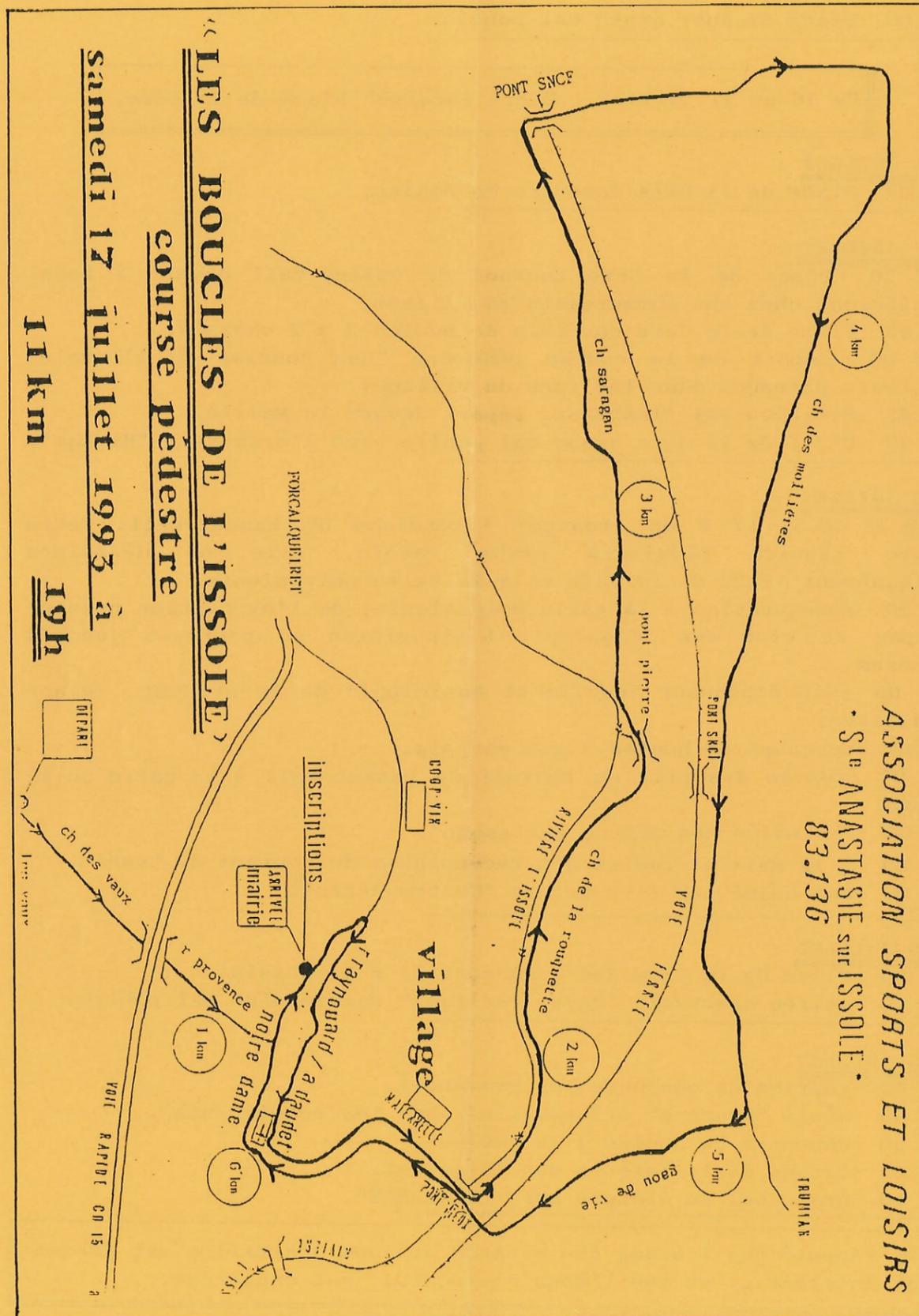
Bravo à tous et bonnes vacances après cette belle réussite.

## *Artisan - Peintre* **Patrick PACCINI**

RAVALEMENT DE FAÇADE  
CRÉPI DÉCOR (garantie 5 et 10 ans)  
TAPISSERIE - PATINE A L'ANCIENNE  
MOQUETTE - VITRERIE  
TOUS REVÊTEMENTS MURAUX ET SOLS

237 Allée des Souquettes - 83 136 SAINTE-ANASTASIE  
Tél. 94.72.22.82. (après 18 heures)

POUR LES CONCOURS DE BOULES SE RENSEIGNER AU BAR DES AMIS  
TEL. 94.72.21.85.



ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS  
St<sup>e</sup> ANASTASIE sur ISSOLLE  
83.136

DELIBERATION CONCERNANT LES INTERVENTIONS  
DES SAPEURS POMPIERS CENTRE DE SECOURS  
PRINCIPAL : CONVENTION AVEC LES COMMUNES  
DE 1er APPEL (AVENANT N°2).

Depuis le 01/01/86, les Communes de 1er appel (SAINTE-ANASTASIE) relevant du Centre de Secours Principal ont accepté de rembourser à la Commune de BRIGNOLES les salaires de deux sapeurs pompiers professionnels. Dans le cadre de cet accord, il avait été convenu que la Commune de BRIGNOLES prendrait en charge les 2/3 des dépenses de personnel du corps, les Communes de 1er appel prenant en charge le 1/3 restant. Cette répartition financière avait été fixée en fonction de la situation géographique des activités du Centre de Secours Principal de BRIGNOLES. Au 01/01/1993, chaque Commune de 1er appel paie 17 F par habitant au titre de cette participation. Lors de la réunion annuelle des Maires des Communes de 1er appel, le Capitaine CARRERE commandant le C.S.P. a informé

les élus des difficultés qu'il rencontre du fait de l'effectif réduit du C.S.P. (13 sapeurs professionnels et 4 officiers). Il a donc proposé aux Communes de 1er appel de fournir un effort supplémentaire à partir de 1993.

Les représentants de ces Communes ont accepté de prendre en charge les salaires de 2 pompiers supplémentaires à compter de 1993. La participation des Communes sera donc de 34 F par habitant à compter de 1993. Ces 2 pompiers supplémentaires ne pouvant toutefois être embauchés avant le 1er juillet, la participation communale par habitant sera réduite à 27 F 50. En conséquence, M. le Maire demande à être autorisé à signer l'avenant N°2 à la convention liant la Commune de SAINTE-ANASTASIE à celle de BRIGNOLES. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

C.S.P. PRESTATIONS A TITRE ONEREUX : RAVI-  
TAILLEMENT EN EAU, DESTRUCTION D'UN NID  
DE FRELONS.

Le Maire informe l'assemblée que le corps des sapeurs pompiers est amené au titre de la première urgence, à assister les personnes affectées par une soudaine pénurie d'eau. Cette assistance revêt un caractère exceptionnel souligné par l'impossibilité de recourir dans l'immédiat à une solution dépendant du secteur privé. Les transports s'effectuant au moyen des véhicules de lutte contre l'incendie, ces fournitures ne peuvent concerner que l'eau non potable (le remplissage des piscines étant exclu). Il précise que ce type d'opération n'entre pas dans le cadre des interventions frappées de "l'obligation de gratuité" et qu'il s'agit là de prestations à titre onéreux.

Le Maire propose de fixer les tarifs comme suit :

- pour un ravitaillement de 1 camion citerne feu moyen = 5 vacations de sapeur pompier + 3 vacations de caporal.
- pour un ravitaillement de 1 camion citerne feu lourd = 6 vacations de sapeur pompier + 4 vacations de caporal.
- pour un ravitaillement de 1 camion citerne de grande capacité = 7 vacations de sapeur pompier + 5 vacations de caporal.

De plus, il propose de mettre en place un tarif pour la destruction des nids de frelons. Tarif forfaitaire pour la destruction des nids de frelons : 200 F. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte à l'unanimité la proposition et fixe les tarifs ci-dessus.

CONVENTION ASSOCIATION MEDECINE DU TRAVAIL.

Le syndicat des Communes du département n'ayant pas créé ce service, le Centre de Gestion du Var propose de le confier à l'Association de Médecine du Travail du Var, ceci en raison de sa compétence et de son expérience acquises au service des entreprises et des collectivités locales. Le Maire propose d'accepter cette proposition et de l'autoriser à signer une convention liant la Commune au Centre de Gestion. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de suivre cette proposition.

Le Maire expose au Conseil Municipal que l'article L 417-27 du Code des Communes laissait la faculté aux syndicats des Communes de créer un service de médecine professionnelle.

Le prochain BULLETIN MUNICIPAL sera publié en SEPTEMBRE.

TARIF DU RESTAURANT SCOLAIRE.

Le Maire propose au Conseil Municipal de demander à M. le Préfet une dérogation autorisant une éventuelle augmentation du prix des repas servi au restaurant scolaire :

- prix de revient actuel.....17 F 16
- participation Commune.....4 F 16
- participation parents.....13 F 00

Cette dérogation autoriserait la Commune à porter la participation familiale à 14 F 00.

Adopté à l'unanimité.

Ramonage Electrique "Lady Clean"

PETITJEAN

SAINTE-ANASTASIE

Cheminées Mazout Chaudières

Produits :

- dégoudronnant, bois, charbon ;
- décrassant, chaudière fuel ;
- cartouche pour feu de cheminée ;
- décapant vitres ;
- joint fibre de verre teinte noir

"La Propreté en Plus"

TEL. 94.72.23.97.

PROGRAMME DES FESTIVITESLE 14 JUILLET :

- 11 H 00 -Place de la Gare pétanque "Prix de la Municipalité".
- 11 H 00 -Place St.-Just anchoïade publique offerte par le Comité des Fêtes.
- 15 H 00 -Place St.-Just animation concours de chants et d'instruments amateurs enfants et adultes.
- 22 H 00 -Place St.-Just grand bal public.

Du 16 au 21 juillet : "Fête Foraine" Place de la Gare.

LE 16 JUILLET :

- 21 H 00 -Place de la Gare concours de boules.

LE 17 JUILLET :

- 08 H 30 -Place de la Gare tournoi de volley-ball ouvert à tous. Inscriptions chez les commerçants du village.
- 15 H 00 -Place de la Gare concours de boules 2 x 2 choisis.
- 19 H 00 -départ de la course pédestre "Les Boucles de l'Issole" (plusieurs passages dans les rues du village).
- 21 H 45 -retraite aux flambeaux. Départ devant la Mairie.
- 22 H 30 -Place de la Gare grand bal public avec l'orchestre "Mirage".

LE 18 JUILLET :

- de 08 H 30 à 17 H 00 -tournoi interclubs de basket-ball. Cette épreuve réunira plusieurs clubs varois, elle se déroulera simultanément Place de la Gare et à la salle polyvalente.
- 10 H 00 -inauguration à la salle polyvalente, de l'exposition présentée par le club des "Cigales". L'exposition se poursuit jusqu'à 18 heures.
- 11 H 00 -Vin d'honneur "public et Municipal" de la St.-Just -Place de la Gare-.
- 15 H 00 -concours de boules 3 x 3 choisis.
- 18 H 00 -remise des prix du tournoi de basket-ball à la salle polyvalente.
- 16 H 00 -"la mêlée des mêlées burlesque".
- 19 H 00 -à la Mairie, remise des récompenses du tournoi de tennis.
- 22 H 00 -bal animé par l'orchestre "Quatro Rétro".

LE 19 JUILLET :

- 15 H 00 -Place de la Gare Jeu Provençal (3 x 3 choisis).
- 22 H 00 -soirée spectacle "Revue Farlight" suivie d'un bal public.

LE 20 JUILLET :

- 10 H 00 -reprise du concours Jeu Provençal.
- 13 H 00 -aïoli "monstre" (réservation chez les commerçants).
- 15 H 00 -concours de boules à la "mêlée".
- 17 H 00 -tirage de la loterie des "Cigales".
- 22 H 00 -grand bal de clôture avec "JEAN MAX".

Il est rappelé que l'usage des pétards et feux d'artifice est formellement interdit... et que l'abus d'alcool... est dangereux.

CHRONIQUE MUNICIPALESERVICE DE GARDE DES MEDECINS

- Le 01 août.....Dr CHRESTIAN (94.69.78.75)
- Le 08 août.....Dr BARIBAUD (94.69.72.83)
- Le 15 août.....Dr AURENS (94.72.26.07)
- Le 22 août.....Dr PONSON (94.28.32.89)
- Le 29 août.....Dr BRAUN (94.33.22.04)
- Le 05 sept.....Dr FAURE (94.78.33.81)
- Le 12 sept.....Dr LE MADEC (94.59.69.52)
- Le 18 sept.....Dr ARNAUD (94.80.20.98)
- Le 28 sept.....Dr MATHIE (94.59.62.97)
- Le 03 oct.....Dr CORBIER (94.72.25.69)
- Le 10 oct.....Dr HYBRAM (94.28.33.17)
- Le 17 oct.....Dr ASPE (94.48.85.20)

ASSISTANTE SOCIALE

Mlle STIVALA, Assistante Sociale, sera présente à la Mairie, le premier jeudi de chaque mois, de 10 heures à 12 heures.

INTERVENTION SUR LES RESAUX PUBLICS  
D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Numéro d'appel : 94.86.34.61.  
puis N° donné par répondeur.

MODALITES DE RENTREE A L'ECOLE MATERNELLE

Les dernières inscriptions pour la rentrée de septembre 1993 seront prises à l'école maternelle le SAMEDI 4 SEPTEMBRE de 10H à 11H30.

Rentrée échelonnée :

MARDI 7 SEPTEMBRE, MATIN : enfants nés en 1990.

MARDI 7 SEPTEMBRE, APRES-MIDI : enfants nés en 1988.

JEUDI 9 SEPTEMBRE, MATIN : enfants de 1989 et 1990.

JEUDI 9 SEPTEMBRE, APRES-MIDI : enfants nés en 1988 et 1989.

N.B. : Pour une rentrée en douceur, les petits (nés en 1990) ne seront accueillis que le matin jusqu'au jeudi 16 septembre.

REMERCIEMENTS

Les enseignants et les parents d'élèves remercient tout particulièrement la Mairie et ses employés municipaux, le Boulanger de SAINTE-ANASTASIE et les anciens parents d'élèves pour leur participation à la réussite de la Fête des Ecoles.

INTERVILLAGES A TASIE

Le jeudi 1er juillet a vu la population enfantine de notre village s'animer lorsqu'elle a reçu les CM1-CM2 de ROUGIERS et les CE1-CE2-CM1 de FORCALQUEIRET.

Tout a commencé par un tournoi de pétanque à la mêlée. Les vainqueurs : Sylvain PES, Pascal POINTET, Guillaume de ROUGIERS ont reçu un cadeau surprise offert par M. DEBONO, Boulanger à SAINTE-ANASTASIE.

A midi, un pique-nique au bord de la rivière a permis la naissance de quelques amitiés. Même la nature fut clémente puisqu'elle attendit la fin du repas pour nous rafraîchir d'une belle averse.

Sitôt le soleil revenu, TASIE et ROUGIERS s'affrontèrent pendant cinq matches de football que ROUGIERS remporta.

Après avoir salué l'esprit sportif de tous les participants, nous nous quittâmes en nous promettant de nous retrouver l'an prochain.

Assistante maternelle agréée avec plusieurs années d'expérience cherche à garder enfants à la journée, scolarisés ou non.  
Prendre contact avec Madame ZUNINO Madeleine à partir du 12 juillet à l'adresse suivante : 141 Chemin des Batailles, 83 136 SAINTE-ANASTASIE.